



## erreur sur mon nom carte de crédit

Par **sabra**, le **28/07/2010** à **20:34**

J'ai pu constater récemment qu'il y avait une erreur d'orthographe sur mon nom sur mes documents relatifs à un carte de crédit chez franfinance. Je leur ai écrit aujourd'hui pour leur demander un double de mon contrat afin de voir si l'erreur avait été commise au moment de l'ouverture du dossier. Si c'est le cas, le contrat est il valable? Suis je tenue de rembourser ce que je leur dois? Je rencontre des difficultés avec cet organisme qui ne tient pas compte de mes demandes et je me demande si je peux les menacer de dénoncer ce contrat caduque. Pour finir ont ils le droit de faire la modification sur mon nom sans me faire signer un nouveau contrat? Suis je obligée de le signer s'il me le renvoie? Merci par avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par **001**, le **29/07/2010** à **10:44**

bonjour,  
l'erreur d'orthographe ne remet pas en cause la validité du contrat. vous etes tenue de respecter l'engagement signé.